

DEMANDE DE PASSEPORT

Pièces à fournir pour un mineur

Situation >	création ou renouvellement de passeport périmé
Document cerfa (à récupérer en mairie, à télécharger ou création d'un dossier en pré-demande sur https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches)	X
1 photo d'identité norme ISO/IEC 1979-5:2005 de moins de 6 mois	X
acte de naissance de moins de 3 mois sauf si procédure dématérialisée (vérification sur https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation)	X sauf si titulaire d'une CNI ou passeport sécurisé en cours ou périmé depuis – 5 ans
justificatif de domicile de moins de 1 an*	X
pièce d'identité du représentant légal	X
timbres fiscaux (Achat en ligne sur timbres.impots.gouv.fr)	17 € jusqu'à 14 ans, 42 € à partir de 15 ans
Restitution de l'ancien titre	X si renouvellement

* en l'absence de justificatif au nom du représentant légal, pièces à fournir par l'hébergeant : attestation d'un hébergement supérieur à 3 mois, pièce d'identité, justificatif de domicile de moins de 1 an

Attention !

- La demande de passeport se fait uniquement sur rendez-vous au 05 53 02 82 00 entre 8h30 et 16h (dernier RV).
- La présence du mineur est obligatoire au dépôt du dossier et aussi au retrait du titre à partir de 12 ans (prise d'empreinte).

■ Complément de situation :

- Si renouvellement sur perte ou vol du titre sécurisé : fournir une déclaration de perte ou de vol et les timbres fiscaux.
- Si les parents sont divorcés ou séparés (autorité parentale - résidence de l'enfant) : fournir un jugement de divorce ou de séparation de corps ou une ordonnance de séparation de corps.
- Dans le cas d'une garde alternée, fournir un justificatif de domicile des deux parents et le titre d'identité du parent non présent (CNI ou passeport)



Après fabrication, le passeport est à récupérer auprès du service instructeur sous 3 mois par l'intéressé(e), après quoi le gestionnaire des titres demande son rapatriement pour destruction. Soyez vigilant.

T. 05 53 02 82 00 - F. 05 53 02 80 37 - contact@perigueux.fr
www.perigueux.fr